



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Vienne

ANNEXE

Procédure :

Les personnels qui sollicitent un allègement de service pour raison de santé doivent déposer une demande écrite auprès du secrétariat Pôle Santé Rectorat de Limoges (13 rue François Chénieux, CS 13123 87031 LIMOGES Cedex) – **pour le MERCREDI 6 MARS 2024 au plus tard**.

Les documents devront être envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception.

Les demandes parvenues hors délai ne seront pas étudiées.

Pièces à fournir pour le dossier confidentiel :

- une lettre motivant la demande, précisant les coordonnées complètes de l'agent et portant la mention « Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'attribution des allègements de service et des affectations sur postes adaptés »,
- un certificat médical détaillé récent du médecin traitant ou de celui qui assure le suivi médical spécialisé régulier,
- le cas échéant une pièce attestant que l'agent rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi.

Pour vous aider dans cette démarche vous pouvez vous adresser au Pôle santé indiqué ci-avant.